

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2006

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 mai 2006 à 20 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames :

Francine Chabot, Lucie Désilets, Suzanne Gagnon-Poulin, Marie-Claire Giguère, Denise Girard, Hélène-Marie Girard, Colette Larose, Nicole Leblanc, Chantal T. Renaud et Thérèse Richard De Nitto

Messieurs :

Claude Denis, Alain Dépatie, Pierre Dominique, Alain Filion, Normand Héroux, Jean Létourneau, Sylvain Lévesque, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau et Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaires représentant les parents :

Du primaire: Monsieur Michel Parent
Du secondaire : Monsieur Normand G. Gravel

Sont également présents :

Monsieur Denis Roy, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général
Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

Est absente :

Madame Louise Emery

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.
Il est 20 h.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2006

87-CC-2005-2006

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Denis que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et sans modifications.

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 11 avril 2006
 - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de a séance ordinaire du 25 avril 2006
 - 3.3 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 mai 2006
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
 - 5.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
 - 5.2 Plan d'organisation 2007-2012 - Échéancier de Consultation
 - 5.3 Protocole d'entente – Cultures à partager
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
 - 8.1 Plan d'effectifs
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
 - 10.1 Règles d'allocations budgétaires 2006-2007
 - 10.2 Acceptation du budget révisé des établissements 2005-2006
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2006

17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

88-CC-2005-2006

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT
DU 11 AVRIL 2006**

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 11 avril 2006 soit adopté avec dispense de lecture en rayant le nom de monsieur Pierre Dominique de la liste des commissaires présents.

Adoptée unanimement

89-CC-2005-2006

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25
AVRIL 2006**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean Létourneau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2006 soit adopté avec dispense de lecture en ajoutant le nom de monsieur Alain Dépatie à la liste des commissaires présents.

Adoptée unanimement

90-CC-2005-2006

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT
DU 16 MAI 2006**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Dominique que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 mai 2006 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole.

REDDITION DE COMPTE SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le directeur général dépose la reddition de compte sur la délégation de pouvoirs pour la période du 25 avril au 23 mai 2006.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2006

91-CC-2005-2006

**PLAN D'ORGANISATION 2007-2012 – ÉCHÉANCIER DE
CONSULTATION**

CONSIDÉRANT que la résolution adoptée unanimement par le Conseil des commissaires le 21 février 2006 décrétait un moratoire en 2006-2007 quant aux fermetures d'école et aux modifications de secteur;

CONSIDÉRANT que par cette résolution, le Conseil des commissaires annonçait son intention de consulter dans un premier temps les intervenants sur un projet d'orientations et s'engageait à communiquer l'échéancier de consultation;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil des commissaires considèrent important la phase d'élaboration et de consultation sur un projet d'orientations à privilégier, avant l'élaboration d'un projet de plan d'organisation;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil des commissaires désirent que durant l'année scolaire 2006-2007 la consultation des intervenants porte sur un projet d'orientations à privilégier;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil des commissaires souhaitent établir un large consensus sur les orientations qui seront adoptées et qui devraient permettre au prochain conseil des commissaires, qui sera élu en novembre 2007, de proposer un plan d'organisation à partir d'un projet d'orientations consensuelles;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires juge important de lancer la consultation après le renouvellement des membres du conseil d'établissement et du Comité de parents en septembre 2007;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux;

QUE durant l'année scolaire 2006-2007, les travaux quant à un nouveau plan d'organisation scolaire soient consacrés à l'élaboration, la consultation et la décision quant aux orientations à privilégier dans l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation scolaire.

QUE l'échéancier suivant soit adopté afin d'élaborer les orientations à privilégier :

1^{ère} étape : Élaboration par le Conseil des commissaires d'un projet d'orientation à soumettre en consultation :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2006

CONSIDÉRANT que ce projet de partenariat prévoit l'utilisation de locaux par la Fondation internationale « Des cultures à partager » sur une période supérieure à un(1) an conformément à l'article 93 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin doit procéder à des travaux d'aménagement, de réaménagement et de construction pour mettre en place et maintenir des activités avec la Fondation internationale « Des cultures à partager »;

CONSIDÉRANT que l'école secondaire Gérard-Filion s'engage à rembourser à la Commission scolaire Marie-Victorin ces coûts sur une période de dix (10) ans;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Claude Rousseau;

QUE le projet de protocole d'entente entre la Fondation nationale des parlementaires, la Fondation internationale « Des cultures à partager », le conseil d'établissement de l'école secondaire Gérard-Filion et la Commission scolaire Marie-Victorin déposé en annexe à la présente soit approuvé conditionnellement à son adoption intégrale par le conseil d'établissement de l'école secondaire Gérard-Filion.

Adopté à l'unanimité

PLAN D'EFFECTIFS

Ce point est reporté.

RÈGLES D'ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2006-2007

CONSIDÉRANT les études et les recommandations faites par les différents comités consultatifs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Serge Mainville;

QUE le document intitulé « Règles d'allocations budgétaires 2006-2007 » daté du 16 mai 2006 soit accepté;

QUE l'annexe I s'applique à compter de l'année 2005-2006, et;

QUE l'article 9 de la Politique sur les services de garde en milieu scolaire soit corrigé en conséquence.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2006

Proposition de dépôt

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean Létourneau;
QUE la proposition soit déposée.

La présidente appelle le vote sur la proposition de dépôt

La proposition est rejetée à la majorité

93-CC-2005-2006

RÈGLES D'ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2006-2007

CONSIDÉRANT les études et les recommandations faites par les différents comités consultatifs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Serge Mainville;

QUE le document intitulé « Règles d'allocations budgétaires 2006-2007 » daté du 16 mai 2006 soit accepté;

QUE l'annexe I s'applique à compter de l'année 2005-2006, et;

QUE l'article 9 de la Politique sur les services de garde en milieu scolaire soit corrigé en conséquence.

La présidente appelle le vote sur la proposition principale.

Corrigée par la résolution
102-CC-2005-2006

Adoptée à la majorité à l'unanimité

94-CC-2005-2006

ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ DES ÉTABLISSEMENTS 2005-2006

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin doit accepter les budgets des établissements conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que les établissements, dont le nom apparaît dans le document joint, ont présenté leur répartition budgétaire conformément aux instructions émises et que celle-ci a fait l'objet de résolution d'acceptation des conseils d'établissements respectifs;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose;

QUE la Commission accepte les budgets des établissements dont le nom apparaît dans le document joint.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2006

CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 23 h, la séance est ajournée au 13 juin 2006 à 19 heures sur proposition de madame Thérèse Richard De Nitto.

Présidente

Secrétaire général

